

Piment, source de revenus pour réduire les conflits humains-éléphants

Pays	Bénin
Bénéficiaire	AVIGREF
Montant total du projet	59 550 €
Montant de la subvention FFEM	45 000€ (75 %)
Partenaires financiers	AVIGREF (14 550 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	11 janvier 2010

Contexte

Les Associations Villageoises de Gestion des Ressources de Faune (AVIGREF) du Parc National de la Pendjari au nord du Bénin ont été créées en 1996 avec pour objectif d'impliquer les populations des villages riverains du parc dans la mise en œuvre d'activités de préservation de l'environnement. En parallèle, les AVIGREF sont également chargées d'identifier et de mettre en œuvre diverses activités alternatives génératrices de revenus.

Les 23 AVIGREF participent ainsi à des activités de surveillance écologique. En échange de cela, une partie des recettes touristiques générées par le Parc National de la Pendjari leur sont reversées. Les différentes AVIGREF sont regroupées au sein d'une association à but non lucratif, appelée union, porteuse de ce projet.

Bien que pleinement conscientes que la présence d'animaux dans le Parc National peut leur rapporter un revenu conséquent et créer de nouveaux emplois, les populations locales sont actuellement confrontées à un problème récurrent qui, faute d'être résolu, risque de détruire l'équilibre établi entre le Parc et les différentes communautés riveraines.

En effet, depuis une dizaine d'années, les éléphants pénètrent régulièrement dans les champs se trouvant en bordure du parc et détruisent les cultures, particulièrement celles de manioc, d'igname et de patate douce. Les dégâts produits menacent la sécurité alimentaire des familles touchées et risquent à terme de créer un conflit entre les hommes et les éléphants.

Objectifs

L'union des AVIGREF de la Pendjari a décidé de mettre en œuvre, en collaboration avec la direction du parc, un certain nombre d'activités visant à réduire le conflit homme-éléphant tout en contribuant au développement local dans la Zone d'Occupation Contrôlée (ZOC), partie du parc où les cultures sont autorisées.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Protéger les cultures des éléphants dans la ZOC, à la fois par la culture du piment, mais également par l'identification et la mise en œuvre d'autres activités s'étant révélée efficace dans d'autres zones géographiques concernées par ce type de conflit ;
- Diversifier la production agricole et former les producteurs à l'utilisation de techniques agricoles durables ;



- Appuyer les producteurs pour la transformation et la commercialisation d'un piment de bonne qualité. A la fin du projet, la production attendue de piment est de 20t de piment par an sur une superficie de près de 40 ha.

Le projet prévoit également de capitaliser cette expérience par la réalisation d'émissions de radio et d'un documentaire.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Yantibossi KIANSI

kyantibossi@yahoo.fr